

Constat de vérification n° A000 - 1

Dé livré à :

Equipement : Micromètre
Type : MI20
numéro de série :
Constructeur : Adamel Lhomargy
Résolution : 1 µm
Norme ISO : 534

Date de vérification : 14 septembre 2018

Procédure :

Constat établi selon la procédure : PV-Micromètre

Ce document est réalisé suivant les recommandations du fascicule de documentation X 07-011 définissant le constat de vérification. Il peut être utilisé pour démontrer le raccordement du moyen de mesure aux étalons nationaux ou internationaux.

Moyens de contrôle utilisés : *Etalons contrôlés par des laboratoires accrédités COFRAC ou équivalents européens.*

<i>Désignation :</i>	<i>n° de certificat :</i>	<i>ID :</i>	<i>Validité :</i>
Cales étalons	16/03/27-20-25/6036/I	CA1	mars-19
Pied à coulisse	16/03/27-20-25/081366/I	PC1	mars-19
Chronomètre	I18030502	CH1	mars-20
Capteur force 100N	1805101-097639	CF100N	mai-20

Opérations préalables :

Vérification du fonctionnement.
Nettoyage, lubrification des organes mobiles.
Contrôle du système de levée du plapeur.
Vérification des switches de position (selon modèle).

Appareil sous tension depuis 30 minutes minimum.

Conditions de vérification : -- °C -- %HR
Mesures par thermo-hygromètre étalonné COFRAC

Vérifié par : Julien LAFONT